

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1159 accordant un congé de maternité de deux mois à Mme Morin.

n° 1159

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 octobre 1949

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro
31 octobre 1949

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 fixant le mode de recrutement du personnel auxiliaire européen

Vu la demande de Mme Morin en date du 19 octobre et le certificat médical joint;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé de maternité de deux mois, pour compter du 1er novembre 1949, est accordé à Mme Morin, dame employée de 3e catégorie, en service aux P. T. T. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur.P.-H. SIRIEX.